

# INFORMATIONS FISCALES 2015 SUR LES TITRES DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA



## ACTIONS BAS

### Dividende

Le dividende (prélevé sur les réserves issues d'apports de capital) a été versé le 28 avril 2015:

Titre	Brut	I. A. 35 %	Net
Action A (valeur nominale CHF 100.00)	CHF 1.35	CHF 0.00	CHF 1.35
Action B (valeur nominale CHF 1'000.00)	CHF 13.50	CHF 0.00	CHF 13.50

Les dons à l'association «Fonds d'innovation» sont déductibles des impôts.

### Valeur fiscale des actions BAS

La valeur fiscale des actions BAS a été fixée comme suit :

Titre	Numéro de valeur	Valeur fiscale au 31.12.2015	
Action A (valeur nominale CHF 100.00)	141725	CHF	145.00
Action B (valeur nominale CHF 1'000.00)	141724	CHF	1'450.00

### Souscription d'actions 2015

Toutes les actions BAS que vous avez souscrites en 2015 sont comptabilisées, en règle générale, sous forme de droits dans votre dépôt. Ces derniers seront transformés en actions après la libération du capital-actions supplémentaire dans le courant du premier trimestre.

La déclaration fiscale considère les droits comme éléments de la fortune.

Le dividende pour l'exercice 2015 – pour autant que l'assemblée générale l'approuve – sera versé en 2016 seulement.

Si vous avez besoin d'autres informations sur vos titres, nous vous ferons volontiers parvenir sur demande un relevé fiscal (émolument CHF 150.00).

Pour toute question, vous pouvez nous appeler au 021 319 91 00 ou nous écrire à l'adresse électronique [contact@bas.ch](mailto:contact@bas.ch).

Votre Banque Alternative Suisse SA